

**Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs**

Le Directeur de l'INSA Centre Val de Loire,

- ✓ Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1 ;
- ✓ Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;
- ✓ Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
- ✓ Vu la délibération n°2025-03-21-35 du conseil d'administration restreint portant fixation du nombre de membres du Comité de sélection relatif au poste de Maître de conférences en 63ème section à pourvoir à Blois, référence Odyssee 251332 ;
- ✓ Vu la délibération n°2025-03-21-36 du conseil d'administration restreint portant composition du Comité de sélection relatif au poste de Maître de conférences en 63ème section à Blois, référence Odyssee 251332

**ARRETE**

**Article 1 :** Un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi GESUP n°MCF0069 en section 63 Electronique pour une prise de fonctions le 01/09/2025.

**Article 2 :** Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Civilité	Nom	Prénom	Interne/Externe	Section CNU
Monsieur	BILLOUÉ	Jérôme	Externe	63
Madame	BLANC	Laurianne	Externe	63
Monsieur	BONHOMME	Patrice	Interne	27
Monsieur	BUSTILLO	Julien	Interne	63
Monsieur	DE IZARRA	Charles	Interne	62
Monsieur	FORTINEAU	Jérôme	Interne	63
Madame	GOBERT	Marie-Laure	Interne	60
Madame	LE BIHAN	France	Externe	63
Monsieur	MARECHAL	Pierre	Externe	63
Madame	RICHARD	Caroline	Externe	33

**Article 3 :** Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement Présidente et Vice-Président du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus :

France LE BIHAN  
Jérôme FORTINEAU

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services de l'INSA Centre Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le 24 mars 2025  
Yann CHAMAILLARD



Le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux auprès du Directeur de l'INSA Centre Val de Loire, soit d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».